



Conseil de sécurité

UN Doc/1982

AUG 19 1982

UN/SA COLLECTION

Distr.
GENERALE
S/15368
18 août 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT
SUPPLEANT DU JAPON AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 16 août 1982, indiquant que M. Yasuhide Hayashi a été nommé représentant suppléant du Japon au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.